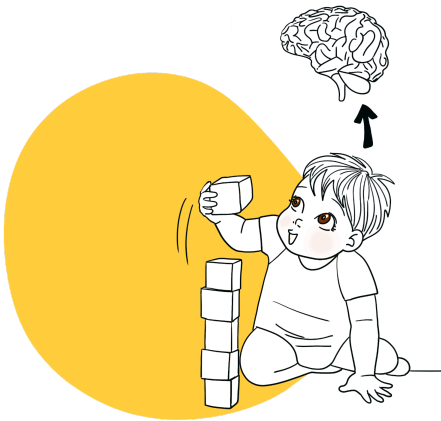


Programme de formation du parcours

Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

Durée estimée de la formation : 14h

Présentation



Ce parcours thématique est idéal pour renouveler et mettre à jour vos compétences et vos pratiques sur le sujet du développement de l'enfant de 0 à 3 ans, en connaissant les différentes étapes.

Les différents modules vous permettront d'être une professionnelle de la petite enfance bienveillante, capable de mettre en sécurité l'enfant dans tous les domaines (cognitif, affectif, physique...). Vous pourrez l'accompagner dans son autonomie et prise de confiance en lui apportant les clés pour qu'il découvre et applique ses propres solutions.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le développement psychomoteur et sensoriel de l'enfant et ses étapes
- Connaître les signes d'alerte dans le développement de l'enfant et savoir communiquer sur ces enjeux
- Comprendre le développement des capacités cognitives de l'enfant
- Savoir se positionner pour favoriser le développement psychomoteur et sensoriel de l'enfant par le jeu
- Aménager les espaces en fonction des capacités et besoins de l'enfant pour soutenir son développement
- Aménager les ateliers d'éveil en fonction des capacités et besoins de l'enfant pour accompagner son développement.

Thèmes abordés

Les étapes du développement psychomoteur et sensoriel de l'enfant

- L'immaturation du cerveau
- Les étapes du développement moteur
- Les signes d'alerte du développement psychomoteur
- Le développement sensoriel
- Les signes d'alerte du développement sensoriel

Apprendre le monde par le jeu

- L'apprentissage chez l'enfant
- Les fondamentaux de la motricité libre
- L'éveil pour l'enfant et pour l'adulte
- L'importance du jeu

Adopter les bonnes pratiques pour soutenir le développement psychomoteur de l'enfant

- Le rôle de l'adulte pendant le jeu libre
- Le rôle de l'adulte lors des ateliers d'éveil
- La communication avec l'enfant

Aménager ses espaces et activités pour favoriser l'éveil moteur et sensoriel de l'enfant

- L'importance de l'aménagement de l'espace dans l'apprentissage de l'enfant
- L'aménagement de l'espace selon l'âge des enfants
- L'organisation d'un atelier d'éveil
- Les ateliers d'éveil en fonction de l'âge des enfants

Acquisitions à l'issue de la formation

Les étapes du développement psychomoteur et sensoriel de l'enfant

- Capacité de comprendre et analyser le développement moteur et sensoriel de l'enfant ; acquisition des différentes façons de se déplacer, comprendre les différentes techniques de préhension,
- Maîtriser les enjeux concernant l'immaturation cérébrale du jeune enfant,
- Capacité de comprendre le comportement de l'enfant et d'ajuster sa réaction professionnelle : être en capacité de laisser l'enfant évoluer librement et de l'accompagner, respecter le rythme de l'enfant, se montrer attentive et disponible pour l'enfant,
- Capacité à repérer les signes d'alerte d'éventuels troubles moteurs ou sensoriels.

Apprendre le monde par le jeu

- Savoir placer l'enfant au coeur de son propre développement,
- Comprendre comment l'enfant apprend et le rôle fondamental du jeu dans ces apprentissages,
- Comprendre ce qu'est l'éveil et son importance,
- Maîtriser les principes généraux du jeu pour l'enfant.

Adopter les bonnes pratiques pour soutenir le développement psychomoteur de l'enfant

- Capacité de se positionner en tant qu'adulte lors du jeu de l'enfant pour soutenir ses apprentissages,
- Être en mesure de permettre l'exploration et la découverte lors du jeu libre,
- Pouvoir accompagner les enjeux émotionnels et notamment les interactions négatives lors du jeu libre et dirigé,
- Savoir communiquer avec l'enfant de manière empathique et bienveillante.

Aménager ses espaces et activités pour favoriser l'éveil moteur et sensoriel de l'enfant

- Comprendre l'importance de l'aménagement de l'espace,
- Être en capacité d'aménager l'espace en fonction des capacités et besoins des enfants afin de favoriser leur développement moteur et sensoriel,
- Maîtriser la méthodologie d'un atelier d'éveil,
- Savoir organiser un atelier d'éveil en fonction des capacités et besoins des enfants pour favoriser leur développement.

Informations clés



Pour qui ?

Parcours adapté à toute professionnelle de la petite enfance en activité



Prérequis

- Savoir lire et écrire en français
- Avoir un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à internet
- Être à l'aise avec l'outil informatique (savoir naviguer sur internet, se créer un compte apprenant, envoi de mails, etc.)
- Être en activité, avoir un particulier employeur et un bulletin de salaire



Formation conçue avec

Marie Defrance



Modalités d'accès

- Répondre aux prérequis
- Compléter un bulletin d'inscription et fournir des pièces justificatives
- Délais d'accès : vous pouvez vous inscrire jusqu'à un mois avant la date de début de formation souhaitée
- Les parcours de formation sont accessibles sur la plateforme pédagogique pendant 4 mois, à partir de la date de démarrage de formation*
- Les parcours débutent les 25 de chaque mois*



Durée de la formation : ~14h incluant temps sur la plateforme pédagogique, classe virtuelle, accompagnement, et cas pratiques



Moyens pédagogiques

- Formation 100% en ligne.
- Chaque module débute par un questionnaire de positionnement et se termine par une évaluation finale qui donne lieu à une attestation de fin de formation nominative.
- Type de pédagogie : apports théoriques, mises en situation, échange entre pairs et avec un expert au cours d'un atelier de co-développement



Modalités d'évaluation

Évaluations au fil de l'eau (questionnaires, quiz, jeux, etc.) et évaluation finale sous forme de QCM (questionnaire final).



Accessibilité handicap

La formation peut être accessible à certains handicaps, pour plus de précisions nous contacter.



Financement

- Edumiam est certifié Qualiopi (catégorie actions de formation) ; à ce titre, les formations peuvent être jusqu'à 100% finançables dans le cadre du Plan de Développement des compétences si vous êtes assistante maternelle ou garde d'enfants à domicile (particulier employeur).
- Le cas échéant, l'accès à la formation est soumis à l'accord de prise en charge d'IPERIA dans un délai d'un mois avant la date de démarrage de la formation*.

*La date de démarrage est mentionnée dans le bulletin d'inscription.

Date de mise à jour : mars 2024